

Décembre 2017

**Vous êtes adhérents à la charte des TP du Morbihan :
cette information est pour vous !**

Les critères d'adhésion à cette charte impliquent entre autre, la montée en compétence ou tout simplement le fait de se mettre à niveau au regard des évolutions règlementaires.

Rappel : Dans les engagements à cette charte, vous devez attester d'une formation technique récente (gérant et/ou employé), intégrant les évolutions du **NF DTU 64.1 P1-1 - Dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) – Maison d'habitation**, modifié depuis **2013** ainsi que le référentiel de contrôle de vos installations et ce, depuis **2012**. Les territoires ont intégrés ces évolutions qui représentent des enjeux environnementaux et sanitaires La connaissance **des évolutions règlementaires** est aujourd'hui incontournable pour des ouvrages pérennes et conformes !

La Capeb n'a pas souhaité que le suivi de formation soit « obligatoire » mais nous restons vigilants sur le respect aux engagements de cette charte TP pour qu'elle reste un gage de travaux de qualité, auprès de vos clients et de tous les acteurs (Conseil départemental, spancs, bureaux d'étude etc.), pour vous **les entreprises chartées** du Morbihan.

**Votre formation sur l'assainissement non collectif pour maison
individuelle date de plus de 5 ans ?
Cette formation est pour vous !**

**Installateurs assainissement non collectif :
les pièges à éviter**

Jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2018 à la CAPEB de Vannes

Fiche formation en fichier joint.



FORMATION proposée par la Capeb 56

INSTALLATEURS ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF LES PIÈGES À ÉVITER

Jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2018 à la CAPEB de Vannes

Durée : 2 jours (14 hrs)



Objectif :

- Connaître le cadre réglementaire actuel et les enjeux généraux de l'assainissement
- Mettre en œuvre les différentes familles d'ANC
- Maîtriser le fonctionnement, l'entretien
- Comprendre les différents acteurs pour mieux conseiller
- Identifier les pièges à éviter



**Formation entièrement prise en charge pour les salariés (des entreprises de – de 11 salariés).
Pour les dirigeants (quel que soit la taille de l'entreprise),**

Pour vous inscrire contactez : Aurélie CLAMENS - 02 97 63 05 63

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par fax : 02 97 46 08 04 - mail : aurelie.clamens@usam.fr

Je suis intéressé(e) par la formation « Installateur ANC Les pièges à éviter » - 25 et 26 Janvier 2018 à Vannes

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CP : Ville :

Tél : Mail :

Stagiaire(s)

Nom	Prénom	date de naissance	Statut (salarié ou Gérant non salarié d'une entreprise de – de 11 salariés)
-----	--------	-------------------	---

.....

.....

Cachet et signature du chef d'entreprise